

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Le 5 juin 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue **le 4 juin 2018** à 19h33, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents :    Monsieur Gerald Badger                    Monsieur Eric Courteau  
   Madame Sylvie Giroux                    Monsieur Fernand Leclerc  
   Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Monsieur Charles Brochu est absent et son absence a été motivée.

Madame Claudette Lapointe, directrice générale est aussi présente.

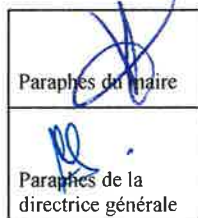
### 2018-120    ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y ajoutant les points 8.16 à 8.18, à savoir :

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
  - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mai 2018
  - 3.2 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2018
  - 3.3 Approbation du procès-verbal du Comité CCU du 30 avril 2018
  - 3.4 Approbation du procès-verbal du Comité CCU du 14 mai 2018
4. Correspondance
5. Divers comités
  - 5.1 Demande de dérogation mineure – 393 chemin Ouellette (Claude Morin)
  - 5.2 Demande de dérogation mineure – 425 chemin Bédard (Alain Parenteau)
  - 5.3 Appui à une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ – David Jr. Crack
6. Finance
  - 6.1 Présentation des comptes à payer
  - 6.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
  - 6.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
  - 6.4 Approbation du versement final pour le contrat de déneigement avec Jim Coddington – Saison 2017-2018
7. Adoption de règlement et dispense de lecture
  - 7.1 Adoption avec ou sans changement du second projet de règlement 549 modifiant le règlement de lotissement numéro 448
  - 7.2 Adoption avec ou sans changement du second projet de règlement 551 modifiant le règlement de zonage numéro 446
  - 7.3 Avis de motion concernant le règlement numéro 550 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 451
  - 7.4 Adoption du projet de règlement numéro 550 visant à modifier le règlement sur les permis et certificats numéro 451
  - 7.5 Avis de motion concernant le règlement numéro 552 portant sur la gestion contractuelle
  - 7.6 Adoption du projet de règlement numéro 552 portant sur la gestion contractuelle
8. Affaires nouvelles et suivies
  - 8.1 Dépôt de la liste des travaux de voirie budgétisés 2018
  - 8.2 Festival des Townshippers – Demande de partenariat financier
  - 8.3 Équilibrage du rôle d'évaluation foncière – Modification à la résolution numéro 2017-227
  - 8.4 Dépôt de la quote-part 2019 pour les Loisirs de Richmond
  - 8.5 Fondation Québécoise du Cancer – Demande de don
  - 8.6 Demande à Hydro Québec pour l'installation d'un lampadaire – coin Orford et Du Boisé
  - 8.7 Journal l'Étincelle – Offre de publication pour la Fête Nationale, Confédération et le Festival du Papier
  - 8.8 Programmation de la TECQ
  - 8.9 Modification à la résolution numéro 2018-117 pour l'adjudication du contrat pour l'agrandissement et le réaménagement du garage municipal

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



- 8.10 Journal L'Étincelle – Publicité pour la semaine de la municipalité
- 8.11 Association du hockey mineur de Richmond Inc. – Demande de don pour le feu d'artifices de la Saint-Jean-Baptiste – édition 2018
- 8.12 Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François – Demande de commandite
- 8.13 Demande d'autorisation par Georges Cousineau et Brenda Garrett pour l'installation d'un garage usagé de 40' X 50', hauteur 17'
- 8.14 Invitation à une activité Bières et Saucisses au Centre des Loisirs de Notre-Dame-des Érables à Ste-Anne de la Rochelle
- 8.15 Demande de servitude de passage chemin Armstrong
- 8.16 Centre D'action bénévole – Demande d'aide financière
- 8.17 RIRL – Volet-redressement des infrastructures routières locales
- 8.18 Brian Kidd – Ajout de bâtiments
- 8.19 Varia
- 9 Présentation par le maire, des faits saillants du rapport financier 2017
- 10 Rapport des activités de Monsieur le Maire
- 11 Période de questions pour le public
- 12 Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : Mardi 3 juillet 2018

### 2018-121 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

#### 2018-121-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 MAI 2018

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu que le procès-verbal de la séance du 7 mai 2018 soit adopté tel que présenté.

#### 2018-121-2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 MAI 2018

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2018 soit adopté tel que présenté.

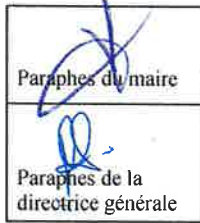
#### ----- DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CCU DU 30 AVRIL 2018

Le procès-verbal du comité CCU du 30 avril 2018 a été déposé à la table du conseil.

#### ----- DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CCU DU 14 MAI 2018

Le procès-verbal du comité CCU du 14 mai 2018 a été déposé à la table du conseil.

# Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



## CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration, le tout selon les bons vœux du conseil.

## 2018-122 COMITÉ DE CONSULTATION D'URBANISME

### 2018-122-1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 393 CHEMIN OUELLETTE

**ATTENDU QUE** monsieur Claude Morin, propriétaire du 393 chemin Ouellette, lot 5 535 136, situé dans la zone R10 à Canton de Cleveland, adresse une demande de dérogation mineure pour régulariser sa marge de recul avant de 11,88 mètres qui est non-conforme à la réglementation municipale par rapport à son bâtiment et l'emprise de rue;

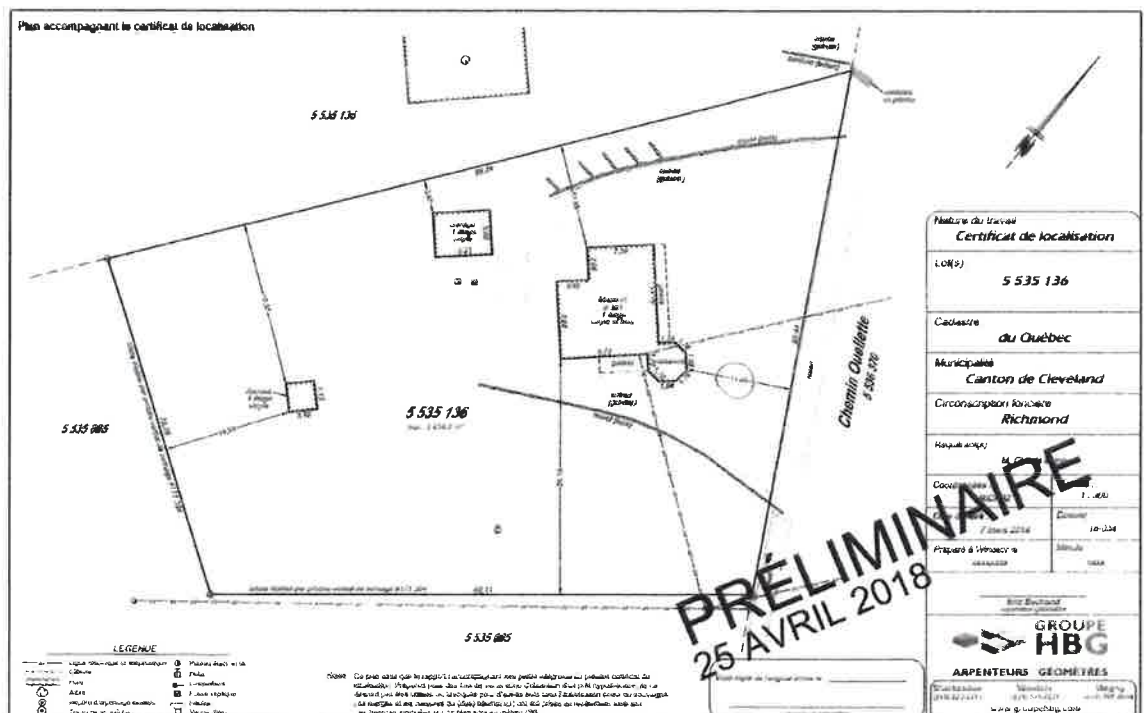
**ATTENDU QUE** le règlement de zonage numéro 446 exige une marge de recul avant minimale d'un bâtiment à 13,7 mètres de l'emprise de la rue;

**ATTENDU QU'** un plan préliminaire de localisation a été déposé le 25 avril 2018 par monsieur Philippe Marin, arpenteur-géomètre, indiquant la non-conformité de la marge de recul avant;

**ATTENDU QUE** le comité de consultation d'urbanisme recommande la demande de monsieur Claude Morin;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de monsieur Claude Morin afin de régulariser la marge de recul avant de son bâtiment par rapport à l'emprise de rue.

**La marge de recul avant de 11,88 mètres est donc régularisée.**



# Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



## 2018-122-2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 425 CHEMIN BÉDARD

**ATTENDU QUE** monsieur Alain Parenteau, propriétaire du 425 chemin Bédard, lot 5 535 502, situé dans la zone ID-17 à Canton de Cleveland, adresse une demande de dérogations mineures pour régulariser :

- 1) la marge de recul avant de 19,61 mètres de son bâtiment accessoire qui est non-conforme à la réglementation municipale par rapport à son bâtiment et à l'emprise de rue;
- 2) la distance de 2,19 mètres qui est non-conforme à la réglementation municipale entre son bâtiment accessoire et son bâtiment principal;

**ATTENDU QUE** le règlement de zonage numéro 446 exige une marge de recul minimale d'un bâtiment accessoire de 23 mètres et une distance entre les bâtiments de 3 mètres (article 4.9);

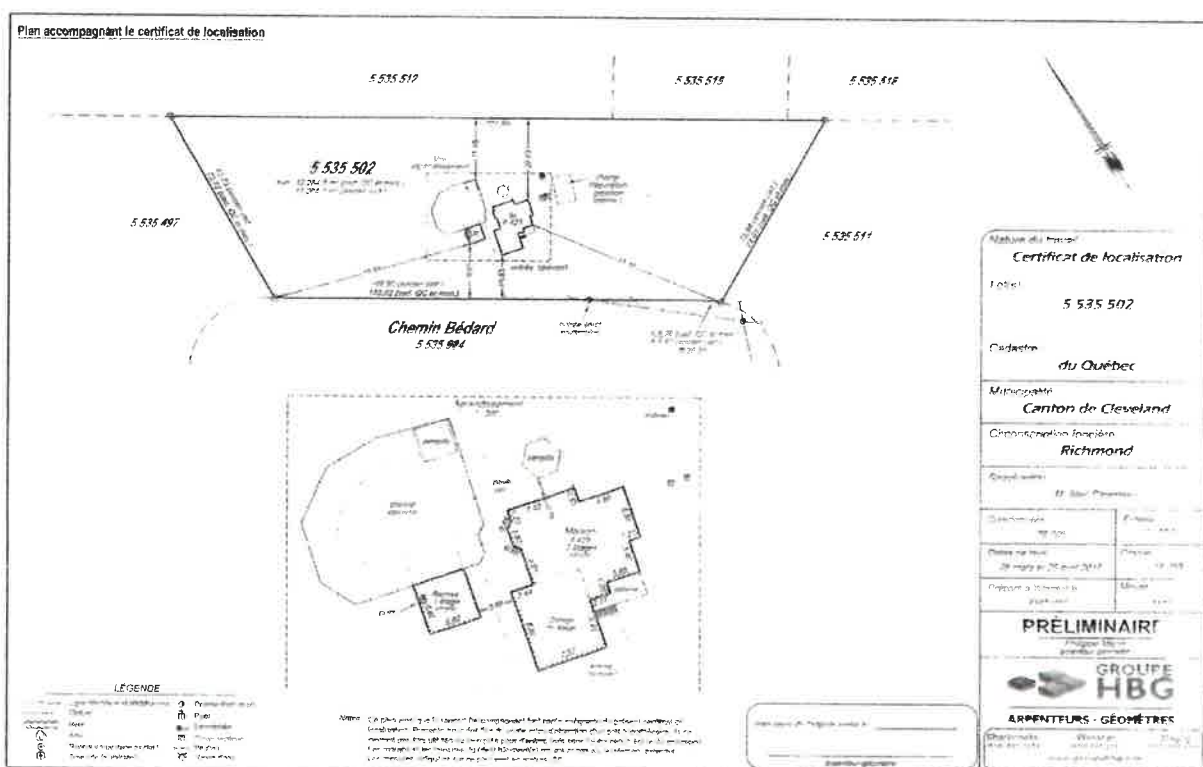
**ATTENDU QU'** un plan préliminaire de localisation a été déposé le 9 mai 2018, par monsieur Philippe Marin, arpenteur-géomètre, numéro de dossier 18-059, indiquant la non-conformité de la marge de recul avant et de la distance entre les bâtiments;

**ATTENDU QUE** le comité de consultation d'urbanisme recommande les demandes de monsieur Alain Parenteau;

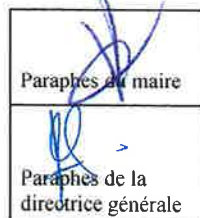
**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu d'accepter les demandes de dérogations mineures de monsieur Alain Parenteau afin de régulariser la marge de recul avant de son bâtiment accessoire par rapport à l'emprise de rue et la distance entre la pergola et son bâtiment principal.

**La marge de recul avant de 19,61 mètres par rapport à l'emprise de rue est donc régularisée.**

**La distance 2,19 mètres entre la pergola et le bâtiment principal est donc régularisée.**



**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**2018-123 CPTAQ**

**2018-123-1 APPUI À LA DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE  
LA CPTAQ – DAVID JR. CRACK**

**ATTENDU QUE** monsieur David Crack (Crackholm Inc.) adresse une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ en vue d'un achat d'une partie du lot numéro 6 102 265 appartenant à messieurs Réal et Marcel Couture;

**ATTENDU QUE** le lot 6 102 265 est contigu avec les lots numéros 5 535 253 et 5 535 252, appartenant à monsieur David Crack;

**ATTENDU QUE** cet achat permettra la poursuite de l'entreprise agricole;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu d'appuyer la demande de monsieur David Crack, puisque cet achat contribuera à la continuité de l'agriculture.

**2018-124 FINANCE**

**2018-124-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu que les comptes à payer au montant de 118 147,62\$, tels que présentés aux membres du conseil, soient autorisés à être déboursés.

**2018-124-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET  
DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER  
RAPPORT**

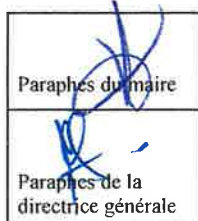
Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu d'entériner les dépenses incompressibles au montant de 176 515,35\$ et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 3 084,63\$ le tout tel que présenté aux membres du conseil.

**2018-124-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DES DÉDUCTIONS À LA  
SOURCE ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS**

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu que les frais de déplacements au montant de 554,64\$ soient autorisés à être déboursés. D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de mai 2018 au montant de 12 065,33\$ et les déductions à la source du mois d'avril 2018, au montant de 10 115,50\$.



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### **2018-124-4 APPROBATION DU VERSEMENT FINAL POUR LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT AVEC JIM CODDINGTON – SAISON 2017-2018**

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu d'autoriser le paiement final en exécution du contrat de déneigement signé entre Jim Coddington et la municipalité pour la saison 2017-2018.

**QU'**une lettre soit transmise à monsieur Jim Coddington afin que des félicitations pour le travail accompli au cours de la saison hivernale, soient transmises aux équipes des différents secteurs.

-----  
Monsieur Gerald Badger quitte la réunion à 20h10 et est de retour à 20h12

### **2018-125 ADOPTION DE RÈGLEMENT**

#### **2018-125-1 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 549 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 448 DE LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU QUE** la municipalité du canton de Cleveland applique sur son territoire un règlement de lotissement et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**ATTENDU QUE** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QU'** une assemblée publique de consultation a été tenue le 4 juin 2018 dernier sur le PREMIER projet de règlement numéro 549;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter un second projet afin de poursuivre la démarche de modification du règlement de lotissement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement

- d'adopter par la présente le SECOND projet de règlement numéro 549 conformément à l'article 128 de la Loi.

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Monsieur Johnny Vander Wal quitte la réunion à 20h20 et est de retour à 20h22

-----

### 2018-125-2 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 551 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 446

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**ATTENDU QUE** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QU'** une assemblée publique de consultation a été tenue le 4 juin dernier sur le PREMIER projet de règlement numéro 551;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter un second projet afin de poursuivre la démarche de modification du règlement de zonage;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement

- d'adopter par la présente le SECOND projet de règlement numéro 551 conformément à l'article 128 de la Loi.

-----

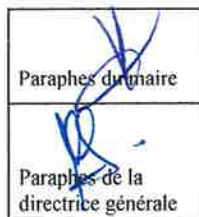
### 2018-125-3 AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 550 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 451

Monsieur le conseiller Gerald Badger donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 550 modifiant le règlement numéro 451 sur les permis et certificats dans le but :

- D'ajouter aux documents nécessaires pour une demande de permis de construction, une autorisation du ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports pour les terrains dont l'accès se fait sur une route publique numérotée hors du périmètre d'urbanisation.
- D'ajouter un certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une résidence de tourisme (chalet locatif ou gîte);

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet de règlement est remis à tous les membres du conseil.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**2018-125-4 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 550  
VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS  
ET CERTIFICATS NUMÉRO 451**

**ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland applique sur son territoire un règlement de permis et certificats et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**ATTENDU QUE** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 119 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement

- Que soit adopté le projet de règlement numéro 550, conformément aux dispositions de l'article 119 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

-----

**2018-125-5 AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT  
NUMÉRO 552 PORTANT SUR LA GESTION  
CONTRACTUELLE**

Avis de motion est par les présentes donné par monsieur Johnny Vander Wal, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le Règlement numéro 552 portant sur la gestion contractuelle sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement numéro 552 portant sur la gestion contractuelle est présenté. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis.

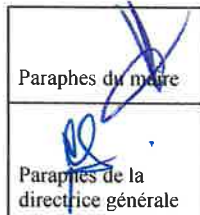
-----

**2018-125-6 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT  
NUMÉRO 552 PORTANT SUR LA GESTION  
CONTRACTUELLE**

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Gerald Badger que soit adopté le projet de règlement portant sur *la gestion contractuelle*.



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

#### ----- DÉPÔT DE LA LISTE DES TRAVAUX DE VOIRIE BUDGÉTISÉS 2018

La liste des travaux de voirie budgétisés a été déposée à la table de conseil.

#### ----- FESTIVAL DES TOWNSHIPPERS – DEMANDE DE PARTENARIAT FINANCIER

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande de partenariat financier.

#### 2018-126 ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE – MODIFICATION À LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-227

**ATTENDU QUE** la résolution numéro 2017-227 autorisait J.P. Cadrin Associés Inc. à procéder à l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière et que les paiements s'échelonnaient sur les exercices financiers 2019 et 2020;

**ATTENDU QUE** Monsieur Jean-Pierre Cadrin a contacté la directrice générale et a signalé qu'une erreur s'était glissée dans son offre et a demandé à ce que les versements soient effectués en 2018 et 2019, plutôt qu'en 2019 et 2020;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu de modifier la résolution numéro 2017-227 en acceptant de verser un montant de 7000\$ pour 2018 et que la balance du versement soit payée avec le budget 2019.

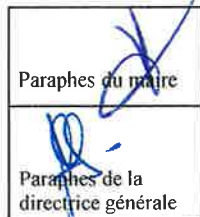
#### ----- DÉPÔT DE LA QUOTE-PART 2019 POUR LES LOISIRS DE RICHMOND

La quote-part 2019 pour les Loisirs de Richmond a été déposée à la table de conseil et l'entente est renouvelée pour une année additionnelle.

#### 2018-127 FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER – DEMANDE DE DON

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu d'autoriser un don au montant de 150\$ à la Fondation Québécoise du Cancer. Que cette dépense non prévue au budget 2018 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2018 ».

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### 2018-128 DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC POUR L'INSTALLATION D'UN LAMPADAIRE – COIN RUE ORFORD ET RUE DU BOISÉ

**ATTENDU QUE** pour la sécurité des piétons, un lampadaire doit être installé au coin de la rue Orford et de la rue Du Boisé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu d'autoriser le personnel à faire les démarches nécessaires auprès d'Hydro-Québec pour l'installation d'un lampadaire au coin de la rue Orford et de la rue Du Boisé.

### JOURNAL L'ÉTINCELLE – OFFRE DE PUBLICATION POUR LA FÊTE NATIONALE, CONFÉDÉRATION ET LE FESTIVAL DU PAPIER

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande de publication pour la fête nationale, confédération et le festival du papier.

### 2018-129 PROGRAMMATION DE LA TECQ

**ATTENDU QU'** un montant de 32 652\$ est prévu dans le programme de la TECQ pour des travaux sur le chemin Lockwood;

**ATTENDU QU'** il y a lieu de modifier la programmation;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu :

**D'autoriser** la directrice générale à apporter une modification à la programmation de la TECQ, en transférant la somme de 32 652\$ aux travaux du bâtiment municipal;

### MODIFICATION À LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-117 POUR L'ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'AGRANDISSEMENT ET LE RÉAMÉNAGEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

Ce point sera rediscuté à la prochaine réunion de conseil.

### JOURNAL L'ÉTINCELLE – PUBLICITÉ POUR LA SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cet offre de publicité pour la semaine de la municipalité.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**2018-130 ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE RICHMOND INC. –  
DEMANDE DE DON POUR LE FEU D’ARTIFICES DE LA SAINT-JEAN-  
BAPTISTE – ÉDITION 2018**

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu d’autoriser un don au montant de 100\$ à l’Association du hockey mineur de Richmond pour le feu d’artifices de la Saint-Jean-Baptiste. Que cette dépense non prévue au budget 2018 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2018 ».

-----

**2018-131 TABLE DE CONCERTATION POUR LES AÎNÉS DU VAL-SAINT-  
FRANÇOIS – DEMANDE DE COMMANDITE**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu d’autoriser l’achat d’une publicité format carte affaire, au montant de 90\$, pour le calendrier-bottin 2019 de la Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François. Que cette dépense non prévue au budget 2018 soit puisée dans le poste « Dons-Divers 2018 ».

-----

----- **INVITATION À UNE ACTIVITÉ BIÈRES ET SAUCISSES AU CENTRE DES  
LOISIRS DE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES À ST-ANNE DE LA  
ROCHELLE**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette invitation.

-----

**2018-132 DEMANDE DE SERVITUDE DE PASSAGE CHEMIN ARMSTRONG**

**ATTENDU QUE** monsieur Claude Boutin et madame Johanne Pearson demande à la municipalité l’obtention d’une servitude de passage sur l’assiette fermée du chemin Armstrong;

**ATTENDU QUE** lors de la vente du lot 5 535 779 par Paul-Aimé Fontaine inc., le 7 novembre 2007, Monsieur Boutin et madame Pearson se sont retrouvés enclavés;

**ATTENDU QUE** des servitudes de passage ont déjà été accordées à d’autres propriétaires et qu’elles sont publiées au bureau de la publicité des droits;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu d’accepter de donner une servitude de passage pour les propriétaires du lot 5 535 779 et d’autoriser le maire et la directrice générale à signer le contrat avec les parties.

Cette acceptation est conditionnelle à ce que les frais de notaire pour la préparation de cet acte ainsi que les frais de publication soient aux frais des propriétaires et que les mêmes conditions inscrites sur les contrats de servitude de passage accordées aux autres propriétaires soient respectées aux mêmes titres.

**Le projet d’acte devra être présenté à la directrice générale avant la signature du contrat.**

-----

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### 2018-133 DEMANDE D'AUTORISATION PAR GEORGES COUSINEAU ET BRENDA GARRETT POUR L'INSTALLATION D'UN GARAGE USAGÉ DE 40' X 50', HAUTEUR 17'

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande d'autorisation puisque celle-ci ne peut être accordée comme dérogatoire. Selon le règlement de zonage numéro 446, la superficie maximale d'un bâtiment accessoire, dont un garage, est limitée à 80% de la superficie du bâtiment principal. Hors, la demande de monsieur Cousineau et madame Garrett excède la superficie maximale. Comme le spécifie l'officier municipal, seul un bâtiment accessoire (garage) ayant une superficie de 40' X 40' ne peut être autorisé. **Cette demande est donc refusée.**

### CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

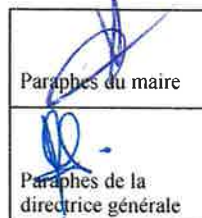
Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande d'aide financière.

### 2018-134 VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

- ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;
- ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Val-Saint-François a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE).
- ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;
- ATTENDU QUE** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;
- ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;
- ATTENDU QUE** la municipalité du Canton de Cleveland choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :
- l'estimation détaillée du coût des travaux ;
  - l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré) ;
  - le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition du conseiller Éric Courteau, appuyé par le conseiller Gerald Badger, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



### ----- M. BRIAN KIDD – DEMANDE DE BÂTIMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Madame Sylvie Giroux, conseillère district numéro 5, apporte une demande de monsieur Brian Kidd afin que de modifier la réglementation municipale pour que soit accepté plus de 4 bâtiments accessoires lorsque la superficie est de plus de 4000 mètres carrés.

Après discussion, les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande et conservent la réglementation actuelle.

S'il veut agrandir la superficie de ses bâtiments, il devra faire la démolition d'un autre bâtiment. Il devra contacter l'Officier municipal pour déterminer le bâtiment à démolir et la superficie accordée.

### ----- PRÉSENTATION PAR LE MAIRE, DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017

Le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe 2017 selon l'article 176.2.2 Code municipal du Québec.

- 2017-135** Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu de faire la publication des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe 2017 par Le Jaseur et sur le site internet de la municipalité.

### ----- RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

### ----- PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC



La période de questions au public a été allouée.

Il y a eu l'intervention de monsieur Marcel St-Pierre sur les points suivants :

- Remerciements pour la publication dans les journaux, l'obtention de la médaille du lieutenant-gouverneur
- Opinion sur la fibre optique




## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

 Paraphes du maire
 Paraphes de la directrice générale

### 2018-135 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu que la séance soit levée à 21h00.


  
Herman Herbers, Maire

  
Claudette Lapointe,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

### CERTIFICAT DE CRÉDIT 2018-06

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour couvrir le montant des dépenses autorisées par le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland aux termes des résolutions, adoptée lors de l'assemblée du 4 juin 2018.


À Canton de Cleveland, ce 5e jour du mois de juin de l'an deux mille dix-huit.

  
Claudette Lapointe,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

### APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 5e jour du mois de juin de l'an deux mille dix-huit.

  
Herman Herbers, Maire